

Inscription repas chauds

Année scolaire 2024-2025

NOM DU RESPONSABLE

PRENOM DU RESPONSABLE

NOM DE L'ENFANT

PRENOM DE L'ENFANT

Les repas sont préparés par le traiteur « Duchateau ».

Les enfants ont droit à un potage, un plat et un dessert.

Les menus sont disponibles sur notre site Internet www.cspj.be

Les repas chauds sont servis dès le **PREMIER** jour.

Attention : pas de repas chauds le mercredi.

L'inscription aux repas chauds se fait pour **une année** sur la base d'un tarif forfaitaire (4,50€/repas).

La période d'inscription annuelle est ouverte au mois de juin de l'année scolaire antérieure.

Les parents peuvent inscrire les enfants aux repas jusqu'au 16/08/2024.

Les nouvelles inscriptions sont acceptées et seront prises en compte à partir du 1^{er} jour du mois suivant.

Le paiement des repas chauds se fait endéans les 10 jours dès la remise de la facture **mensuelle**. Après ce délai, un rappel vous sera adressé et l'enfant ne sera plus admis à la cantine jusqu'au paiement.

Il n'est procédé à aucun remboursement sauf en cas de justification pour raison de santé et une période de carence de 3 jours minimum.

En cas d'absence pour plusieurs jours (maladie de l'enfant ou autre motif), l'annulation du ou des repas, doit être signalée avant 10h du matin pour le lendemain par mail (secretariatprimaire@cspj.be) ou par téléphone (02/421 43 30).

A REMETTRE POUR LE 16/08/2024
DATE ET SIGNATURE